

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 26 (1888)
Heft: 28

Artikel: La Grande-Chartreuse : [suite]
Autor: Michon, Oscar
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-190477>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 05.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

de trouver des courses peu longues et d'en trouver beaucoup ; mais il a le nez, il sait son client, il ne se trompe pas ; il s'arrête devant l'homme de son choix.

En venant au *Voltaire*, je suivais le boulevard, abrité sous un vaste parapluie, et j'observais un de ces curieux automédons. Il passa sans s'arrêter, devant un groupe d'Anglais, devant une demi-douzaine de promeneurs qui l'appelaient à tue-tête ; il arriva enfin jusqu'à moi ; alors il renversa les rôles, il me hêla :

— Eh, là-bas, m'sieu !

— Merci, je vais à pied.

— Mais non, montez donc ; je sais que vous n'allez pas loin.

— Je vous dis que je suis arrivé.

— C'est bien pour cela.

— Si vous tenez tant à charger, pourquoi depuis l'Opéra, refusez-vous tous les voyageurs ?

— Moi ? Parce que ça me fait rigoler de les voir se croter !

La Grande-Chartreuse.

III

Nous passerons maintenant rapidement sur la description du monastère.

A droite de l'entrée dont j'ai parlé plus haut, se trouve un grand bâtiment qui sert de réfectoire et de dortoir aux nombreux mendiants qui viennent demander l'hospitalité à la Chartreuse.

Le cloître, qu'on aperçoit en entrant, a 120 mètres de longueur. Dans cet immense corridor se trouvent, à droite, les cellules des officiers de la maison, et, à gauche, la chapelle de famille, où chaque dimanche les employés et les retraitants assistent à la messe, qui est suivie d'une petite instruction.

Un peu plus loin, du même côté, se trouve l'église, divisée en deux parties inégales : la première est destinée aux frères ; la seconde, la plus grande, aux religieux de chœur. Deux tribunes superposées servent aux étrangers et aux domestiques

Viennent ensuite deux passages fermés par une grille : le réfectoire, également divisé, comme l'église, en deux parties, la cuisine, la dépense, et, au fond du corridor, la cellule du Père général et la bibliothèque.

Au premier étage se trouvent plusieurs chambres à coucher pour les voyageurs ; au second étage sont les cellules des retraitants.

Au fond de la galerie du premier étage, au-dessus du grand corridor, se trouve la *défnition*, qui sert de logement et de salle de réunion aux Définites. Tous les trois ans, les prieurs des autres maisons se rendent à la Grande-Chartreuse, où ils forment avec les religieux profès ce qu'on appelle le Chapitre général.

L'assemblée, après avoir imploré les lumières du Saint-Esprit, nomme une commission composée de neuf membres appelés Définites, parce qu'ils définissent, c'est-à-dire qu'ils règlent tout ce qui concerne l'ordre. Ils nomment tous les officiers, qui ne sont élus que pour trois ans. Tout le temps que durent les travaux de cette commission, les Définites n'ont aucun rapport avec le reste de la communauté. C'est un véritable conclave. Une fois le procès-verbal arrêté et signé par tous les Définites, la cloche avertit les autres religieux, et toute la communauté se rend à la salle du Chapitre, où le secrétaire de la commission donne lecture du procès-verbal, qui devient la loi jusqu'à une nouvelle session.

A droite, un petit passage conduit à la salle du Cha-

pitre général. C'est une immense pièce autour de laquelle sont rangés les portraits des cinquante premiers généraux de l'ordre depuis saint Bruno. Un peu plus bas sont placées les vingt-deux compositions de Lesueur.

A la suite de la salle du Chapitre, il en existe une autre plus petite, où l'on a continué la galerie des généraux de l'ordre.

Nous arrivons enfin au grand cloître, qui a 214 mètres de long sur 23 de large ; c'est là que se trouvent les cellules des religieux. Toutes ces cellules se ressemblent ; chacune se compose de deux pièces au milieu desquelles on a ménagé un petit cabinet de travail ; au-dessous, il y a un bûcher, un atelier et un petit corridor, et, à côté, un petit jardin que le religieux cultive à sa volonté. L'ameublement est des plus modestes : un lit garni d'une paille et de draps en laine ; une petite table, une chaise en bois et une bibliothèque.

Dans le grand cloître se trouve la chapelle des morts ; au-dessus de la porte on aperçoit un buste de marbre représentant l'image de la mort ; les colonnes et les ornements de cette chapelle sont en marbre noir, ce qui lui donne un aspect lugubre répondant parfaitement à sa destination.

A côté se trouve le cimetière, orné d'une grande croix en pierre que l'on aperçoit du dehors ; il est divisé en trois compartiments. Le premier renferme les tombes des généraux de l'ordre, surmontées de petites croix en pierre. Le deuxième compartiment est destiné aux religieux, et le troisième aux frères, ces derniers supportant de simples croix de bois sur lesquelles aucun nom n'est inscrit.

Presque en face de la chapelle des morts se trouve la chapelle de Saint-Louis. Louis XIII donna 30,000 livres pour la fondation de cette chapelle, à la charge d'y célébrer chaque année une messe pour lui et ses successeurs.

On prend ensuite un petit escalier qui descend à la bibliothèque, vaste salle divisée en trois parties et contenant plus de 15,000 volumes sur la théologie, l'histoire, les lettres et les sciences. Au fond se trouve la cellule du R. P. général.

Chaque année, outre les voyageurs et les pèlerins, qui ne restent qu'une journée à la Chartreuse, des hommes pieux ou des membres du clergé viennent y faire une retraite ; on s'adresse alors au père coadjuteur, qui vous fait donner une cellule contenant un lit, une table, deux chaises et un prie-Dieu.

On est obligé de suivre une règle commune assez rigoureuse.

Le règlement pour les retraitants est affiché dans chaque cellule. Le temps se passe en méditation, lectures, offices, etc., sans cependant oublier les trois repas maigres.

Pendant ces repas, chacun fait une lecture à tour de rôle et à haute voix ; le sujet de ces lectures est pris dans la *Vie des Saints*, l'*Imitation* et le *Nouveau Testament*.

Oscar MICHON.

(A suivre.)

L'Anglais et lo Combi.

Du on part d'ans, lè Combi ont einveintà per tsi leu onna carrière dè gliace. L'ont dâi lés que sont plieins d'édhie dein la bouna sèson ; mà quand l'hivai vint et que lo frâi sè met ein route, clliâo lés sè caillont et sè couvront de 'na balla gliace qu'a mé de 'na demi-anna d'épais, qu'on pào allâ dessus sein couson dè l'épèclliâ, et qu'on lâi tapèrâi mémameint avoué on batèran, qu'adièu po lâi fèrè lo perte.